

Saviez-vous que les investisseurs qui consultent un conseiller financier possèdent en moyenne, après 15 ans, des avoirs d'une valeur 3,9 fois plus élevée que ceux qui n'en consultent pas?*

Un conseiller financier peut vous aider à...

1 Élaborer un plan financier qui souligne les étapes visant à vous assurer les fonds nécessaires pour atteindre vos objectifs personnels.



- Établir une stratégie d'épargne pour vos futurs achats importants (maison, voiture, chalet, ou même un mariage).
- Choisir des placements qui cadrent avec vos objectifs et votre profil de tolérance au risque.
- Maintenir le cap sur vos objectifs.

- Investir votre
 argent de manière
 fiscalement
 avantageuse,
 afin de réduire
 l'imposition.
- Analyser les tendances actuelles des marchés et évaluer leurs conséquences sur vos investissements et sur votre plan.







- **7** Faire le tri parmi les milliers de produits financiers disponibles.
- Réviser vos placements en fonction de l'évolution de votre situation, de vos objectifs et de vos priorités.
- Mettre en œuvre un plan visant à réduire votre endettement et commencer à épargner pour l'avenir.



Dresser une liste de vos différentes priorités.

- Obtenir une recommandation pour consulter un autre spécialiste, tel qu'un fiscaliste ou un comptable.
- Évaluer les risques et déterminer si votre portefeuille a besoin d'être repositionné.
- Prévoir de l'argent en cas d'urgence.
- Établir un régime d'épargne pour les études post-secondaires de vos enfants, comprendre le REEE et les subventions gouvernementales.

Planifier les retraits de vos divers comptes et régimes.



Consolider vos investissements avec ceux de votre conjoint de façon fiscalement avantageuse.

- Planifier les besoins et objectifs en matière de soins de santé, pour vous et pour votre famille.
- Comprendre la planification financière et répondre à vos questions concernant chaque étape du processus.
- 19 Planifier votre retraite.
- Planifier une succession et l'administrer après le décès d'un être cher.

Un conseiller financier peut vous aider à définir vos objectifs et vous offrir de précieux conseils à chaque étape, de même qu'à travers les nombreux événements de votre vie.

Pour obtenir des conseils sur la façon de travailler avec un conseiller financier, visitez AGF.com/InfoFinanceInvestisseur

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent tous être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Les informations que renferme le présent document sont des renseignements d'ordre général au sujet de choix et de stratégies de placement et ne doivent pas être considérées comme des conseils en placement exhaustifs applicables à la situation d'une personne en particulier.

MC Le logo AGF et Choix judicieux sont des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée utilisées aux termes de licences.

Date de publication : le 10 novembre 2020.